

Encore une éclisse sur une voie de chemin de fer, comme à Brétigny...

Il y a quelques mois, je fus tancé vertement pour avoir émis, dans un article, l'hypothèse convaincue que l'accident ferroviaire de Brétigny-sur-Orge, survenu en juillet 2013, n'en était pas un et qu'il était plutôt le résultat d'un acte délibéré. Un rapport avait depuis été rendu, qui concluait à un matériel défectueux et une succession de défaillances – sans doute le détroussage des cadavres était-il lui aussi lié à une défaillance de l'intégration des populations défavorisées ?!

Et voilà qu'une amie, sachant mon « amour immodéré pour les théories du complot », me tend un article de *20 minutes*, journal gratuit, daté du 6 mars 2014.

On y apprend que : « Une éclisse a été découverte sur une voie de chemin de fer, mardi, à la hauteur de la gare de triage d'Achères-Grand-Cormier (Yvelines) [...] La pièce de 10 kg, longue de 70 cm, a vraisemblablement été positionnée volontairement sur la voie. [...] La SNCF a déposé plainte, confirmant que la pièce métallique avait été posée sur la voie de façon malveillante. »

Bien entendu, la prudence étant de mise, on parle dans l'article de « vandalisme » ou de « malveillance » quand il faudrait parler d'acte criminel.

Je peux donc continuer à m'interroger sur la probité des rapports d'incidents en tout genre produits sous le règne de la Gauche !

Charles Demassieux